

CRISE DU CORONAVIRUS

Sévèrement impactée par la crise, la Filière Événementielle se prépare à la reprise

Depuis deux mois, l'interdiction des événements suivie des mesures de confinement ont dramatiquement impacté la filière et déjà coûté près de 15 milliards de retombées économiques. Le Premier Ministre l'a annoncé avant-hier, les grands événements devraient reprendre en septembre. Afin de ne pas accuser davantage de pertes, de sauvegarder les emplois et les entreprises, les conditions de reprises sont étudiées pour que l'activité puisse redémarrer rapidement et que l'événementiel soit au service de la relance et de la transformation des économies françaises.

Un tiers de l'activité événementielle annuelle déjà perdu et des répercussions bien plus larges

Nous estimons à 15 milliards d'euros les pertes dues à la crise pour les entreprises événementielles, et touristiques (indirectement), sur la période de mars à août 2020. Ce montant a été évalué à hauteur de 12,1 milliards d'euros grâce aux trois études nationales partenariales* sur les retombées socio-économiques annuelles des foires & salons, des congrès, et des événements d'entreprise et d'institution, complétés par 2,9 milliards d'euros estimés par LEVENEMENT (association des agences de communication événementielle) pour le segment des événements d'entreprises et d'institution de moins de 50 participants.

Ces 15 milliards d'euros de manque à gagner se répartissent à parts quasiment égales pour les deux typologies d'entreprises affectées :

- Les entreprises mobilisées dans l'organisation de salons, congrès, événements corporates, sportifs et institutionnels, les parcs d'exposition, palais des congrès, lieux réceptifs et l'ensemble de la chaîne de prestations de services nécessaires à la mise en œuvre qualitative de ces événements,
- Les entreprises mobilisées dans les transports et l'accueil touristique des publics participant aux événements sur les territoires (hôtellerie, restauration, commerce local).

C'est près d'un tiers de l'activité annuelle événementielle française qui est d'ores et déjà perdu, la rentrée de septembre 2020 est très attendue par les communautés d'exposants, congressistes, visiteurs, pour reprendre le chemin des grands rassemblements. Dans le cas contraire les dégâts humains et économiques seront dramatiques.

Sur l'année complète, ce sont plusieurs milliers d'emplois directs et indirects qui sont menacés et, avec eux, toute la créativité et l'expertise uniques et reconnues de collaborateurs qui contribuent à la vie de cité sur tous les territoires grâce aux rencontres événementielles, et permettent à la France de se positionner parmi les leaders sur le marché international des places d'attractivité événementielle.

L'enjeu est donc capital et la situation urgente ; il est nécessaire que l'activité puisse reprendre au plus vite, tout en assurant la sécurité de tous.

UNIMEV œuvre pour une reprise de l'activité dès que possible

De concert, les organisations professionnelles de la filière (Coésio, Crealians, France Congrès et Événements, L'ÉVÈNEMENT, Synpase, Traiteurs de France et UNIMEV) ont co-construit un plan de soutien du secteur qui a été présenté à Bruno Lemaire et à Muriel Pénicaud. Conçu pour accompagner les entreprises sur le long terme, il comprend des mesures concrètes permettant de préserver les entreprises et de maintenir les emplois. Ces mêmes acteurs travaillent en commun sur un protocole sanitaire permettant la reprise dans d'excellentes conditions sanitaires comme elle l'a fait auparavant pour le risque terroriste.

En outre, et afin d'anticiper les enjeux qui l'attendent, la profession demande aux autorités publiques de définir un échéancier de reprise progressive de l'activité. Cet outil permettra à chacun de prendre toutes les dispositions nécessaires au déploiement des mesures sanitaires adaptées permettant l'accueil des clients (visiteurs, congressistes, exposants) dans les meilleures conditions. Ce dispositif aidera à rétablir la confiance et à engager la reprise de l'activité économique des entreprises.

Les événements comme outils de relance de l'économie française

Enfin, en parallèle des attentes des professionnels pour passer ce cap difficile de la cessation de leurs activités, nous souhaitons démontrer que la filière événementielle sera prête, à la fin des contraintes réglementaires, à répondre aux enjeux immenses de relance et transformation de l'économie française et des grands secteurs internationaux animés.

En effet, l'importance stratégique de la filière événementielle s'apprécie au regard des effets qu'elle génère pour l'ensemble des acteurs nationaux.

D'abord, elle est un outil au service du développement des filières industrielles, en permettant aux entreprises de se réunir et de commercer ensemble, de s'exporter à l'international, de remplir des carnets de commande dont les études menées prouvent que l'effet est durable et dépasse largement le cadre temporel de l'événement (permettant ainsi aux entreprises participantes de générer 34,5 milliards d'euros de business grâce aux foires et salons organisés en France).

C'est ensuite un outil au service de la vie des territoires, par les retombées économiques et sociales que génèrent les événements mais également par la place (citoyenne, festive, associative, sportive, culturelle) qu'ils occupent.

Enfin, les événements sont indiscutablement des lieux où se cristallise la transformation des modèles. Depuis les Grandes Expositions Universelles jusqu'à ce jour, ils sont des lieux où se débattent et s'inventent les savoirs techniques et scientifiques qui seront au service des usages de demain ; des lieux permettant les avancées médicales lorsque les professionnels de la santé se réunissent pour présenter leurs résultats et lancer de nouveaux travaux ; enfin, des lieux où s'inventent les pratiques citoyennes de demain par le contenu éducatif et intellectuel qu'ils proposent pour mieux comprendre le monde et ses évolutions.

Ainsi, par l'ensemble des études sur le secteur qu'UNIMEV réalise depuis longtemps, par les liens que nous entretenons avec le monde de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement, par l'intelligence produite par l'ensemble des entreprises événementielles permettant l'organisation de foires, salons, congrès, événements d'entreprise et d'institution et événements sportifs, nous souhaitons démontrer au Gouvernement, institutions décisionnaires et clients que l'outil événement doit être considéré à sa juste valeur « d'entraînement » pour porter les grands enjeux actuels et futurs de business et transformation.

*Etudes réalisées en partenariat avec le Ministère de l'Economie (DGE), le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Atout France, CCI Paris-Ile-de-France, UNIMEV, LEVENEMENT, France Congrès Evénements, OTCP, Caisse des Dépôts / Banque des Territoires, Comité des Expositions de Paris.

À PROPOS D'UNIMEV

Union Française des Métiers de l'Événement qui rassemble les organisateurs d'événements (foires, salons, congrès, événements sportifs), les gestionnaires de sites (parc des expositions, centres de congrès, stades, aréna...) et les prestataires de services.

Claire VILAIR – Responsable de la communication, UNIMEV

p. 06 99 23 90 14

t. 01 53 90 20 01

c.vilair@unimev.fr